BIENENGESUNDHEITSDIENST
SERVICE SANITAIRE APICOLE
SERVIZIO SANITARIO APISTICO
apiservice

2.7. Frelon asiatique *Vespa velutina*

Aspect	Diagnostic	Procédure	Important
 	Animaux : Taille : de 1,7 à 3,2 cm. Ouvrières et reines plus petites que chez les frelons indigènes. **Nid et son emplacement :** Souvent des nids en forme de poire (~ 60 cm de large et 80 cm de haut) avec entrée latérale. Nids généralement très haut placés et proximité d'une source d'eau.	Première observation en Suisse au printemps 2017 (Jura). Photographier des frelons suspects et envoyer les photos par e-mail au SSA (info@apiservice.ch). Identification effectuée sur mandat du SSA. Elimination des nids que par des spécialistes. En cas de présence problématique de frelons, protéger les trous de vol à l'aide d'une grille de 6 x 6 mm.	**Frelon** Chasse les abeilles Pas plus dangereux pour les humains que les frelons indigènes **Mesure de précaution :** ne pas s'approcher à moins de 5 mètres du nid !

Caractéristiques :

La feuille informative du MNHN (Museum National d'Histoire Naturelle) permet de différencier la *Vespa velutina* d'insectes semblables. Ci-après, les différences les plus importantes entre le frelon asiatique et européen :

Frelon asiatique

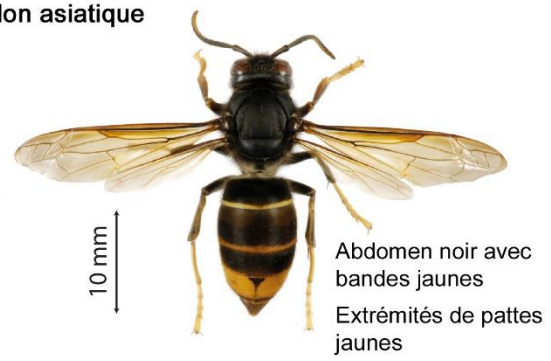

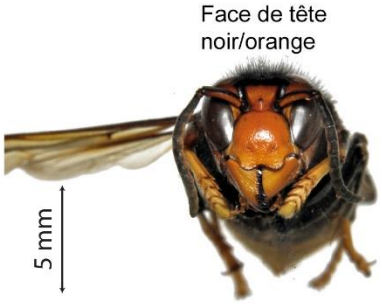

Frelon européen

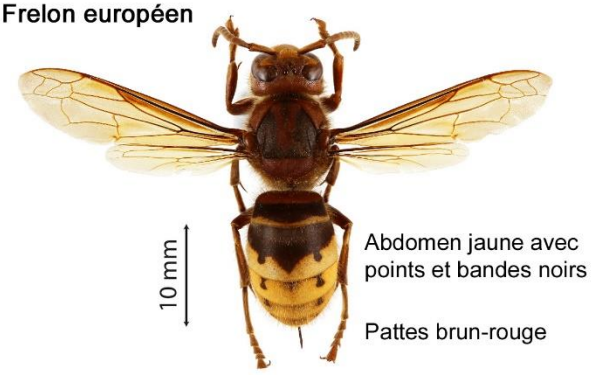

Autres caractéristiques :

	Frelon asiatique *Vespa velutina*	Frelon européen *Vespa crabro*
Ordre	Hyménoptères (Hymenoptera)	
Famille	Vespidés (Vespidae)	
Nourriture	Nourrit ses larves avec des araignées et différents insectes. Chasse souvent, principalement en été/automne, les abeilles mellifères. Ces dernières peuvent représenter jusqu'à 85% de leurs proies.	Nourrit ses larves avec des araignées et différents insectes. N'attaque des abeilles mellifères que parfois en automne.
Saison	Printemps – Fin d'automne	
Nids	Généralement en plein air, dans des arbres de plus de 10 m de haut, parfois aussi dans des bâtiments ou des haies. Souvent en forme de poire, avec une petite entrée latérale (sauf pour les jeunes nids), ~ 60 cm de large et 80 cm de haut.	A l'intérieur d'arbres creux, de cheminées. Rarement en plein air. Cylindrique, avec une grande entrée sous le nid, ~ 30 cm de large et 50 cm de haut.

Propagation en Europe :

Le MNHN offre en ligne une carte de distribution en Europe, constamment actualisée. En Suisse, les zones où l'on risque de le voir apparaître se situent surtout en plaine, le long des rivières.

Attaques d'abeilles et leurs conséquences :

- Champion de vol : peut même voler en arrière et faire du surplace, attrape les abeilles en plein vol.
- Plusieurs frelons asiatiques chassent souvent ensemble devant une ruche. Conséquence : les abeilles ne sortent plus et en cas d'attaque d'envergure de frelons, elles doivent même être nourries par l'apiculteur.
- Dans les cas extrêmes, des frelons asiatiques peuvent détruire une ruche.

Propre défense des abeilles :

- Une colonie d'abeilles normalement forte peut supporter les pertes.
- Pour se protéger, les abeilles forment un groupe compact directement à l'entrée du trou de vol.
- Activité de récolte réduite.

Procédure en cas de suspicion :

Dans le cas où vous découvririez un frelon suspect, photographiez-le (avec votre mobile ou un appareil photo) et envoyez immédiatement les photos, avec indication précise de l'endroit et de la date où vous les avez prises, au Service sanitaire apicole (SSA) info@apiservice.ch. Si la qualité des images le permet, le SSA charge des experts de la détermination exacte de l'insecte. Si vous êtes en possession d'un frelon suspect mort, envoyez-le emballé dans une boîte en carton par courrier A au SSA (Schwarzenburgstrasse 161, 3003 Bern). Si le soupçon se confirme, la suite de la procédure est définie avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Lutte :

La méthode de lutte de loin la plus efficace est la destruction des nids. Cette tâche incombe aux cantons. Les apiculteurs participent à la recherche de nids.

Le groupe de travail Espèces Invasives (aujourd'hui Cercle exotique) a, en collaboration avec l'OFEV et le SSA, élaboré en 2017 déjà une recommandation d'action à l'intention des services néobiontes des cantons, afin qu'ils puissent se préparer à temps.

Il est déconseillé de poser des pièges. Ceux-ci ne sont pas assez efficaces, ni sélectifs. Cela signifie qu'ils capturent également de nombreuses autres espèces d'insectes et qu'ils sont par conséquent plus nuisibles qu'utiles.

Protéger les trous de vol à l'aide d'une grille (maille de 6 mm, à une distance de ~25 cm du trou de vol), augmente la probabilité de survie des colonies.

Trou de vol protégé par une grille

Vers l'instruction pour un trou de vol protégé par une grille : aide-mémoire 2.7.1.